



Avec le soutien de



**Termes de référence pour le recrutement d'un consultant
chargé de l'évaluation finale du projet « Le CLONG-
Volontariat, au service de l'engagement volontaire et de la
solidarité internationale »**

Sommaire

1.	Cadre de la consultation	3
2.	Présentation du CLONG-Volontariat	3
3.	Description du projet	4
4.	Objectifs de l'évaluation	6
5.	Méthodologie	7
6.	Livrables attendus	9
7.	Budget	10
8.	Sélection des consultants	10
9.	Modalités de candidature	10
	Annexe – Tableau analyse thématiques transversales	12

1. Cadre de la consultation

Objet consultation : évaluation du projet « **Le CLONG Volontariat, au service de l'engagement volontaire et de la solidarité internationale : vers le renforcement de la place du volontariat dans un esprit de coopération et de réciprocité** »

Lieu de l'évaluation : Paris, France

Autorité contractante : Comité de Liaison d'Organisations Non Gouvernementales de Volontariat (CLONG-Volontariat)

Période prévue pour la consultation : entre février 2026 – mars 2026 (2 mois)

Bailleur : Agence Française de Développement (AFD)

2. Présentation du CLONG-Volontariat

Missions et objectifs

Fondé en 1979, le CLONG-Volontariat est le seul collectif associatif réunissant les acteurs et actrices de l'expatriation solidaire. Le CLONG-Volontariat est une association de loi 1901 et rassemble des associations engagées dans l'envoi de volontaires en mission de coopération au développement ou d'urgence humanitaire. Le CLONG-Volontariat est un lieu d'échanges et de réflexion sur les questions de volontariat de solidarité internationale et sur les autres formes d'expatriations solidaires. Le CLONG permet aux associations de se concerter et d'échanger en vue d'avancer ensemble vers des pratiques éthiques et de qualité en matière de volontariat. Il permet aussi à ses membres d'établir un dialogue fructueux avec les pouvoirs publics. Le CLONG-Volontariat œuvre pour un engagement dans un esprit de coopération et de réciprocité avec ses partenaires.

Le CLONG-Volontariat se concentre principalement sur l'expatriation de longue durée au service du développement (« expatriation solidaire ») tout en tenant compte que certains de ses membres dans leurs pratiques accompagnent aussi des formes d'expatriation solidaire de plus courtes durées ou d'initiations.

Le CLONG-Volontariat est au service des associations : de ses membres, mais aussi d'autres structures le sollicitant pour être accompagnées dans le développement du volontariat. Pour le CLONG-Volontariat, ce service rendu doit profiter in fine aux partenaires locaux acteurs de leur développement.

Les missions du CLONG-Volontariat peuvent ainsi se décliner de la manière suivante :

- Un collectif **lieu d'échange** qui favorise l'échange de bonnes pratiques entre ses membres et se réinvente à leur profit.
- Un collectif **lieu d'expertise** qui produit des outils avec et pour ses membres et sert de ressource technique et experte pour toute organisation engagée ou souhaitant s'engager dans le champ de l'expatriation solidaire.
- Un collectif **acteur de plaidoyer** qui porte une vision ouverte du volontariat éthique et de qualité, faisant progresser la reconnaissance des volontariats, et portant la voix de ses membres.

Organisation interne

Le CLONG-Volontariat est un collectif réunissant à ce jour douze associations de diverses tailles, objets et modes d'actions. Le conseil d'administration est composé de chacune de ces associations membres.

Cinq personnes ont été élues parmi les représentants de ces associations pour constituer le bureau. Une personnalité extérieure a été élue pour assurer la présidence.

Une coordinatrice salariée assure la coordination du collectif. Elle est accompagnée ponctuellement par un.e stagiaire/alternant.e sur des projets spécifiques.

Pour certaines activités administratives et pour certaines activités plus spécifiques, le collectif fait appel à des prestataires externes.

Le collectif occupe des locaux au 14 passage Dubail, 75010 Paris, siège de plusieurs ONG et collectifs de solidarité internationale.

3. Description du projet

Objectifs de l'action

La mise en œuvre de ce projet par le collectif historique du volontariat qu'est le CLONG-Volontariat vise à placer le volontariat comme un élément fort de la solidarité internationale, par le renforcement et la structuration des acteurs de ce volontariat, par la sensibilisation d'autres acteurs de la solidarité internationale, par l'outillage du secteur et par le dialogue intense avec les pouvoirs publics.

Les **trois objectifs spécifiques** du projet sont de :

- Animer le réseau du CLONG-Volontariat et renforcer les associations de solidarité internationale (ASI) sur la pratique du volontariat dans un esprit de coopération et d'expertise
- Mobiliser les acteurs de la solidarité internationale sur les nouveaux enjeux du volontariat et produire de nouveaux outils
- Faire progresser le volontariat et sa reconnaissance par les Pouvoirs Publics et par les acteurs de la solidarité internationale comme levier du développement, de l'engagement citoyen et vecteur de jeunesses actrices

Les cibles du projet

Les principales cibles de ce projet sont les organisations membres du CLONG-Volontariat mais aussi les ASI et autres acteurs non-membres de l'écosystème du volontariat en particulier les associations agréées VSI.

Par ailleurs, les volontaires ne constituent pas une cible directe dans le sens où les échanges de pratiques, les outils ou les travaux de structuration et de plaidoyer ont pour objectif premier de renforcer les ASI. Les volontaires seront en revanche bien des bénéficiaires indirects du projet, car les ASI renforcées seront mieux à même d'envoyer plus de volontaires et avec une meilleure qualité de recrutement, de formation, d'accompagnement etc.

Description du projet financé par l'AFD :

DUREE	3 ans
BUDGET TOTAL CONTRACTUEL	340 169 €
LIEUX	Le CLONG-Volontariat et ses membres couvrent cinq régions en France métropolitaine : Nouvelle Aquitaine, Grand Est, Hauts de France, Auvergne Rhône-Alpes et Ile de France.

OBJECTIFS DE L'ACTION	<p>Objectif Global : Renforcer la place du volontariat dans un esprit de coopération et de réciprocité</p> <p>Objectifs Spécifiques : <u>Objectif Spécifique 1</u> : Animer le réseau du CLONG-Volontariat et renforcer les ASI sur la pratique du volontariat dans un esprit de coopération et d'expertise <u>Objectif Spécifique 2</u> : Mobiliser les acteurs de la solidarité internationale sur les nouveaux enjeux du volontariat et produire de nouveaux outils <u>Objectif Spécifique 3</u> : Faire progresser le volontariat et sa reconnaissance par les Pouvoirs Publics et acteurs de la solidarité internationale comme levier du développement, de l'engagement citoyen et le vecteur de jeunesses actrices</p>
BÉNÉFICIAIRES DIRECTS	Associations membres du CLONG-Volontariat ; associations agréées VSI ; associations de solidarité internationale ; autres acteurs de la solidarité internationale
BÉNÉFICIAIRES INDIRECTS	Volontaires des membres ; organismes de formation professionnelle via les membres ; association de Jeunesse et d'Education Populaire ; collectivités territoriales ; partenaires des membres ; bénéficiaires finaux des projets de développement
RÉSULTATS ATTENDUS	<p>R.1.1 : Les échanges entre les membres, sur les visions et les pratiques, sont réguliers, fluides et dynamiques R.1.2 : Les ASI non-membres, les autres acteurs de la solidarité internationale en France et les partenaires locaux dans les pays enrichissent les échanges du collectif ; les ASI nouvellement engagées ou souhaitant s'engager sur le VSI ou une autre forme de volontariat de qualité sont informées et accompagnées R.1.3 2 Le collectif accroît son agilité, sa visibilité et son impact</p> <p>R.2.1 : Des notes et outils sont produits sur les nouveaux défis auxquels font face les dispositifs de volontariat R.2.2 : Les acteurs de la Solidarité Internationale engagés dans le VSI ou une autre forme de volontariat de qualité sont mobilisés sur les nouveaux enjeux.</p> <p>R.3.1 : Le CLONG-Volontariat produit et porte des positionnements sur le volontariat R.3.2 : La vision du collectif sur différentes thématiques de la solidarité internationale est portée à la connaissance du secteur et des Pouvoirs Publics R.3.3 : Les ASI et autres acteurs sont sensibilisés au rôle d'un volontariat de qualité et à ses enjeux</p>
ACTIVITÉS PRINCIPALES	<p>A.1.1.1 : Animer le réseau, développer des échanges réguliers et une participation active des membres A.1.1.2 : Organiser 3 groupes d'échanges thématiques A.1.2.1 : Organiser des ateliers d'enrichissement en lien avec les groupes d'échange thématiques de l'activité 1.1.2., avec des OSC non-membres et d'autres acteurs de la solidarité internationale et produire des livrables diffusables- dont 1 maqueté</p>

	<p>A.1.2.2 : Mettre en place des activités d'accompagnement d'ASI vers la pratique d'un volontariat de qualité et/ou l'adhésion au CLONG-Volontariat</p> <p>A.1.3.1 : Structurer le CLONG-Volontariat</p> <p>A.1.3.2 : Organiser un séminaire par an, d'une journée, entre équipes des ASI membres, avec ateliers entre pairs</p> <p>A.1.3.3 : Mener une étude externe sur la stratégie et l'évolution du CLONG-Volontariat (FRIO)</p> <p>A.2.1.1 : Des notes et outils sont produits sur les nouveaux défis auxquels font face les dispositifs de volontariat</p> <p>A.2.1.2 : Participer aux groupes de travail de France Volontaires, de Coordination Sud et d'autres partenaires</p> <p>A.2.2.1 : Organiser 2 ateliers d'enrichissement en lien avec l'activité 2.1.1.</p> <p>A.2.2.2 : Organiser 2 évènements de lancement pour les outils</p> <p>A.2.2.3 : Organiser 2 formations sur les outils pour les équipes des ASI</p> <p>A.3.1.1 : Produire des positionnements au sein du CLONG-Volontariat et les porter au sein de France Volontaires</p> <p>A.3.1.2 : Produire des positionnements dans les espaces de dialogue extérieurs avec les Pouvoirs Publics et les ASI, participer au Quartet VSI, aux instances de Coordination Sud et au CNDSI, rencontrer la DGM-CIV et le Fonjep</p> <p>A.3.2.1 : Elaborer 9 newsletters du CLONG-Volontariat (3/an)</p> <p>A.3.2.2 : Elaborer 9 newsletters du CLONG-Volontariat (3/an)</p> <p>A.3.3.1 : Améliorer la communication du CLONG-Volontariat au service de ses missions</p> <p>A.3.3.2 : Participer à des événements nationaux ou régionaux</p>
--	---

4. Objectifs de l'évaluation

Le projet mis en œuvre par le CLONG-Volontariat, étant un projet d'intérêt général, financé en partie par l'AFD, il est demandé qu'il fasse l'objet d'une évaluation externe à la fin de chaque phase (3 ans).

L'objectif de cette évaluation finale est d'analyser la qualité des différentes activités réalisées par le CLONG-Volontariat dans le cadre du projet ici présenté en vue d'apprécier leur pertinence, efficacité, efficience et leur cohérence.

Elle a également pour but d'assurer la redevabilité due aux bailleurs et aux bénéficiaires, de tirer des enseignements, de capitaliser sur les bonnes pratiques et de formuler des recommandations d'ajustements éventuels pour la consolidation et la pérennisation des acquis. Cette évaluation permettra aussi d'apporter des axes d'amélioration au niveau de la conception et de la gestion de la phase n°3 du projet. Elle devra prendre en compte le travail de perspectives stratégiques élaboré dans le cadre du financement du FRIO et en être ainsi complémentaire.

Cela se traduira par la réalisation des tâches suivantes :

- Un bilan des activités menées
- Une valorisation des résultats atteints
- Une identification des leçons apprises
- Une production de quelques recommandations en vue de la prochaine phase du projet.

5. Méthodologie

Le travail d'évaluation comprendra les volets ci-dessous :

1) L'établissement d'un bilan global du projet évalué

Le consultant devra établir un bilan global et objectif des actions du projet depuis son démarrage. Cette étape doit lui permettre de disposer d'une connaissance précise du projet, de son évolution et de son contexte. A cet effet, il devra notamment :

- Rassembler et consulter toutes les informations et tous les documents relatifs au projet évalué, et étudier le cadre logique de l'intervention (finalité, objectifs spécifiques, réalisations, indicateurs de suivi) de manière à en acquérir une bonne connaissance. Les documents seront mis à disposition par la coordinatrice.
- Conduire des entretiens avec des personnes impliquées ou ayant été impliquées dans la conception, la gestion et la supervision du projet.

2) Conduite d'une analyse évaluative

A partir des constats et des informations disponibles, le consultant devra évaluer la performance du projet à partir des cinq critères d'évaluation établis par le Comité d'Aide au Développement (CAD) : pertinence, efficacité, efficience, impact, viabilité / durabilité.

Pour chacun de ces critères, des exemples de questions sont listées ci-dessous. Il reviendra au consultant de les préciser et de les compléter en ayant à l'esprit qu'il s'agit d'une évaluation finale portée principalement sur les cinq critères susmentionnés. Le consultant est toutefois encouragé à adopter une approche mixte, quantitative et qualitative afin de produire une analyse plus fine des enjeux véhiculés par la mise en œuvre du projet. Les principaux bénéficiaires du projet à prendre en compte (organisations membres du CLONG-Volontariat, ASI, pouvoirs publics) devront être interrogés au cours de l'enquête afin de produire une analyse capable d'intégrer les vécus, les bénéfices apportés par les productions et temps d'échanges organisés par le CLONG ainsi que les possibles besoins non satisfaits ou ceux qui auraient émergé durant le projet. Mais il faudra tenir compte que le travail d'analyse stratégique mené avec le financement FRIO est très récent et prendre appui sur celui-ci afin de ne pas provoquer de redondance auprès des différents acteurs.

La personne en charge de l'évaluation devra prendre en considération les thématiques transversales suivantes : le genre, la biodiversité et le climat, et la jeunesse. Cela dans le but de donner les éléments de redevabilité nécessaires à l'AFD sur ces aspects. Des fiches outils sont disponibles sur le guide méthodologique de l'AFD¹ : il s'agit de la fiche outil n°2 (genre), de la n° 3 (biodiversité / climat) et de la n°4 (jeunesse). Le tableau en Annexe 1 pourra être également complété par la personne menant l'évaluation. Bien que toutes les thématiques ne soient pas pertinentes pour notre projet, ce tableau permettra l'analyse de certaines thématiques transversales.

Avant de conduire l'analyse il est demandé au consultant de présenter de façon claire la méthodologie qui sera employée.

¹ Le Guide et documents projets OSC relatifs à l'AMI 2022 auquel répond le présent projet sont disponibles en téléchargement sur le site de l'AFD dans la rubrique « Documents de référence pour les OSC françaises » : <https://www.afd.fr/fr/organisation-de-la-societe-civile-osc>

Pertinence

Dans un premier temps, le consultant examinera le bien-fondé de l'action conduite au regard des objectifs et des enjeux déterminés au départ en rapport avec les besoins et problématiques identifiés. Il appréciera ainsi les hypothèses fondatrices ayant contribué à construire le cadre logique. Dans un deuxième temps, le consultant étudiera l'évolution de ce bien fondé au fil du projet et de son déroulement.

Exemples de questions :

- Le projet a-t-il répondu aux enjeux identifiés au départ du projet ?
- Le projet est-il en phase avec les priorités et les besoins des associations membres du CLONG-Volontariat ?
- Dans quelle mesure le CLONG-Volontariat est parvenu à s'adapter à l'évolution du contexte du projet (en lien notamment avec la prise en compte des recommandations issues de notre étude FRIIO) ? Quelles actions ont été mises en place en réponse à cette évolution ?

Efficiace

L'efficiace étudie le lien entre les moyens mis en œuvre et leurs coûts, d'une part, et les réalisations financées, d'autre part. Le consultant devra vérifier si les ressources du projet, peu importe leur nature, ont été converties en résultats de manière optimale.

Exemples de questions :

- Dans quelle mesure l'utilisation des ressources (financières, temps, matérielles...) a-t-elle été efficace dans l'obtention des résultats ? Cette utilisation a-t-elle été réalisée à moindre coût ?
- Dans quelle mesure la durée du projet et les ressources humaines mobilisables étaient adaptées à l'atteinte des résultats ?
- Des indicateurs appropriés ont-ils été utilisés pour la planification et le suivi des actions ?

Efficacité

L'efficacité apprécie d'une part, le niveau d'exécution du projet dans sa globalité et d'autre part le degré de réalisation des objectifs du projet ainsi que ses éventuels effets non attendus, positifs et négatifs. Si des écarts sont constatés, le consultant devra tenter de comprendre pourquoi.

Exemples de questions

- Dans quelle mesure les activités étaient-elles appropriées pour l'atteinte des résultats ?
- Quel est le niveau d'atteinte des indicateurs déterminés dans le cadre logique ?
- Dans quelle mesure les sources de vérification étaient-elles fiables ?
- Les résultats escomptés ont-ils été atteints ?

Impact

L'impact juge les retombées de l'action. Le consultant appréciera donc les effets positifs et négatifs à court terme. Il appréciera, le cas échéant, les perspectives d'effets de plus long terme pour les groupes cibles. L'analyse devra se reporter autant que possible à des indicateurs de résultats quantifiables. Il devra évaluer aussi les impacts du projet en lien avec l'égalité hommes/femmes.

Le consultant pourra apporter des éléments d'appréciation sur la manière de prendre en compte ce critère dans la démarche évaluative tenant compte du fait que le projet est en cours d'exécution jusqu'au 31.05.2026.

Exemples de questions

- Dans quelle mesure les activités mises en place dans le cadre de ce projet ont atteint les bénéficiaires finaux directs, et indirects ?
- Quelle est la perception des associations membres du CLONG-Volontariat sur les résultats atteints et de leur implication dans l'atteinte des résultats ?
- Le projet a-t-il donné aux ASI une meilleure visibilité et une meilleure compréhension du volontariat de compétence ?
- Par la réalisation de son projet, le CLONG est-il parvenu à renforcer les ASI ?
- Le projet a-t-il généré des impacts positifs ou négatifs insoupçonnés ?

Viabilité/durabilité

La viabilité potentielle ou la durabilité du projet peut se définir comme la continuation des bénéfices résultant des activités après la fin dudit projet. Le consultant analysera donc la probabilité d'obtenir des bénéfices durables sur le long terme et l'éventuelle pérennisation de l'atteinte des objectifs fixés et des résultats déjà obtenus.

Exemple de question

Est-ce que le projet a réussi à renforcer les capacités des ASI afin d'assurer la durabilité des impacts positifs du projet ?

6. Livrables attendus

- **Une note de cadrage méthodologique** avant la phase de collecte de données et présentation de la méthodologie (techniques et outils) ;
- **Une restitution des résultats préliminaires de l'évaluation** doit être prévue avec la coordination et des membres du Bureau du CLONG-Volontariat ;
- **Le rapport préliminaire** sera fourni 2 semaines après la fin des travaux et il sera soumis au CLONG-Volontariat pour relecture et commentaires ;
- **Le rapport définitif**, intégrant les éventuelles remarques du CLONG-Volontariat, devra être disponible dans les 7 jours suivant la réception des commentaires. Si ces observations expriment des différences d'appréciation non partagées par le/les consultant(s), celles-ci peuvent être annexées au rapport définitif et commentées par le consultant.

Le rapport final est destiné au CLONG-Volontariat, à l'AFD en tant que bailleur et au ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, principal partenaire institutionnel du CLONG-Volontariat.

Il sera constitué de :

- ✓ 1 résumé exécutif (3 pages max) du rapport d'évaluation
- ✓ 1 rapport narratif (max 30 pages) de l'évaluation
- ✓ 1 tableau récapitulatif avec les principales conclusions
- ✓ Les annexes techniques : contiendront les détails techniques de l'évaluation, ainsi que les termes de référence, les modèles de questionnaires, check-list et canevas d'entretiens, éventuels tableaux ou graphiques, les références et autres sources, liste des personnes et institutions contactées, la présentation Power Point des résultats.

Le rapport définitif restera la propriété du CLONG-Volontariat qui en assurera la diffusion.

7. Budget

Le budget pour l'évaluation est de 7.000 euros toutes taxes comprises.

8. Sélection des consultants

L'équipe de consultants est invitée, en prenant connaissance des présents termes de référence, à faire des propositions techniques et financières pour la réalisation de l'évaluation.

La sélection s'effectuera sur la base des critères suivants :

- Exposé de la problématique et compréhension du sujet ;
- Démarche méthodologique proposée ;
- Qualifications, expériences et compétences des consultants / évaluateurs ;
- Expériences et connaissance de la problématique du projet à évaluer ;
- Détail des prix et coûts des différentes prestations (via un devis) ;
- Calendrier prévisionnel de l'intervention

L'évaluation de la proposition fournie suivra la grille d'évaluation suivante :

CRITERES DE SELECTION	PONDERATION
1. Profil du consultant	35
Références et expériences du consultant	15
Expériences d'évaluation en ONG et collectifs	10
Expérience dans l'évaluation de projets issus de financements publics	10
2. Offre technique	35
Exposé de la problématique du sujet et qualité de la réponse par rapport aux termes de référence	10
Démarche méthodologique proposée	10
Calendrier de mise en œuvre	10
CV des intervenants	5
3. Offre financière	30
Budget de la prestation en €	15
Cohérence du coût par rapport à la méthodologie proposée	15
Total	100

9. Modalités de candidature

Les consultants intéressés devront fournir les éléments suivants :

Une **offre technique** comprenant :

- Une présentation de la société et un bref historique
- Références et expériences du/des consultant(s)
- Une note de compréhension des termes de référence et de présentation de la méthodologie utilisée

Une **offre financière** comprenant :

- Les tarifs journaliers
- Le nombre de jour proposés
- Les frais annexes
- Offre globale correspondant au budget disponible

Les candidats (structures ou personnes indépendantes) sont invités à envoyer leur dossier de candidature à l'adresse suivante : **clong@clong-volontariat.org**. La date limite de dépôt des dossiers d'appel d'offres est fixée au **1^{er} novembre 2025**.

Une fois les offres reçues et analysées, le CLONG-Volontariat se réserve le droit de négocier les propositions avec les candidats présélectionnés ou de ne sélectionner aucun candidat si aucune offre n'était jugée satisfaisante.

Toute information concernant le projet du CLONG-Volontariat et incluse dans les documents de cet appel d'offres ou fournie séparément doit être traitée de façon strictement confidentielle par le/les consultant(s). Le CLONG-Volontariat accepte de ne divulguer ou publier aucune information relative à cet appel à d'offres. De la même façon, tout document fourni par le/les consultant(s) sera considéré comme confidentiel.

Annexe – Tableau analyse thématiques transversales

Indicateurs	Notation	Modalités
Genre	0, 1, ou 2	0: Quand l'égalité de genre n'est pas ciblée 1: Quand l'égalité de genre est un objectif significatif 2: Quand l'égalité de genre est l'objectif principal
Jeunesse	0, 1, 2 ou 3	Jeunes compris entre 15 et 29 ans, + ou – 5ans 0 : le projet ne concerne pas spécifiquement la jeunesse 1 : le projet a au moins partiellement et de manière spécifique pour bénéficiaire la jeunesse (posture passive de cette dernière dans le projet) 2 : le projet rend actrice la jeunesse 3 : le projet promeut une insertion intégrale des jeunes actrices du projet
Biodiversité	0, 1, ou 2	0 : L'activité n'est pas orientée vers la réalisation des objectifs de la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique (CBD) qui sont : la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable des écosystèmes, des espèces ou des ressources génétiques et/ou le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques et des savoirs traditionnels associés 1 : Un objectif secondaire du projet contribue significativement à l'un des objectifs de la CBD 2 : L'objectif principal du projet contribue à au moins un objectif de la CBD
Climat - Atténuation	-1, 0, 1, 2,	-1 : Projet émissif : contribue à l'émission de GES (bilan carbone positif) 0 : Projet neutre en émissions de GES 1 : Projet ayant une contribution légère sur la réduction des émissions GES ou la séquestration de GES, sans que cet objectif ne soit prioritaire dans l'ensemble des actions du projet (bilan carbone faiblement négatif) 2 : Projet ayant une contribution majeure sur la réduction des émissions GES ou la séquestration de GES, cet objectif étant prépondérant dans l'ensemble des actions du projet (bilan carbone fortement négatif)

Climat - Adaptation	-1, 0, 1, 2,	<p>-1 : Projet présentant un risque d'accroître la vulnérabilité locale, régionale ou sectorielle au dérèglement climatique</p> <p>0 : Projet non concerné par l'adaptation, n'ayant aucune action dans ce domaine</p> <p>1 : Projet présentant des composantes qui contribuent à augmenter la résilience locale, régionale ou sectorielle au dérèglement climatique, mais de manière limitée (ces actions représentent moins de 50% du budget « activités »)</p> <p>2 : Projet spécifiquement destiné à augmenter la résilience locale, régionale ou sectorielle au dérèglement climatique (ces actions représentent plus de 50% du budget « activités »)</p>
Climat – Politique publique	oui / non	<p>oui : Projet comprenant une ou des composante(s) d'appui à la définition ou à la mise en œuvre d'une politique publique nationale ou territoriale, ayant un effet sur le dérèglement climatique</p> <p>non : dans le cas contraire.</p>
ESS	0, 1, 2, 3	<p>0 : Les entreprises sociales ne sont pas la cible du projet</p> <p>1 : Le projet vise à structurer une filière économique locale rentable favorisant l'émergence d'entreprises sociales à moyen-long terme</p> <p>2 : Le projet soutient une ou des entreprises sociales en germe, dont le modèle doit être consolidé</p> <p>3 : Le projet soutient une entreprise sociale répondant aux trois critères de la définition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'objectif social et/ou environnemental est prioritaire et formalisé dans les statuts de l'entreprise, et - des projections financières robustes prévoient son autonomie financière à un horizon de 5 ans, et - l'entreprise sociale est structurée et dotée d'une organisation cohérente avec sa finalité sociale (gouvernance, pratiques RSE, gestion des bénéfiques, mesures des résultats et des impacts)
Gouvernance	0, 1 puis	<p><u>Dans un premier temps</u>, dans la colonne « gouvernance »</p> <ul style="list-style-type: none"> - - 1 : noter 1 quand la thématique et/ou l'objectif principal du projet cible un des enjeux de la gouvernance.

	<p>gouvernance économique et financière <u>ou</u> gouvernance politique citoyenne, <u>ou</u> gouvernance territoriale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - - 0 : noter 0 si le projet ne porte que partiellement sur un enjeu de gouvernance (ex : si le projet comporte uniquement un volet qui concerne le plaidoyer ou la gouvernance sectorielle). <p><u>Dans un deuxième temps, pour les projets notés 1 uniquement</u>, dans la colonne suivante et à l'aide du menu déroulant, spécifier si le projet relève de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La gouvernance économique et financière - La gouvernance politique et citoyenne - La gouvernance territoriale.
--	---	--